

<p style="text-align: center;">ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION ATTESTATION DE COMPETENCES AVS SOUS CUI-PEC</p>
--

L'attestation de compétences, établie en concertation avec le tuteur (directeur d'école ou le chef d'établissement, enseignant sous la responsabilité duquel il travaille au quotidien) s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'AVS à la fin de chaque année scolaire. L'évaluation s'appuiera sur les fiches d'activités complétées par le salarié et sur l'entretien d'évaluation.

Fiches d'activités complétées par le salarié (cf. exemple de rédaction page 2)

Il est conseillé de télécharger le document sur le site de la DSDEN35 et d'utiliser un traitement de texte informatique pour le compléter.

Le salarié établira une fiche d'activité pour chaque situation d'accompagnement. Il vous est demandé une attention particulière à leur élaboration. ***L'écrit devra respecter les règles de confidentialité (aucun patronyme, hormis ceux des signataires, ne doit y figurer).***

Le descriptif des activités doit permettre de comprendre en quoi celles-ci ont contribué au développement de compétences particulières (référentiel joint). Un certain nombre d'indicateurs permettront de créer un lien entre activité et compétence : *la finalité des activités, les objectifs à atteindre, les résultats obtenus, le service réalisé, le(s) public(s), les méthodes, les démarches ou les outils, activités en équipe, marge d'initiative personnelle, contact dans le service et hors le service, les difficultés rencontrées, les solutions envisagées.*

Elles devront décrire les activités exercées par le salarié en fonction d'indicateurs de compétences (référentiel de compétences joint) et doivent être aussi détaillées que possible. Une ou deux pages peuvent être ajoutées.

Les gestes concernant la vie quotidienne (déplacements, installation, hygiène...) doivent être précisés, l'aide au travail scolaire (manipulation d'outils, aide à la concentration et à la stimulation, reformulation de consignes, fonction de répétiteur...) ainsi que les éléments concernant la socialisation et le respect des règles de vie en milieu scolaire (relations avec les pairs, sécurité, aide à la prise de parole, aide à l'investissement dans le « métier d'élève »).

Les relations et la concertation avec l'enseignant de la classe, votre participation au suivi de projet de scolarisation de l'élève (équipes de suivi de scolarisation, collaboration avec la famille, l'équipe enseignante, les intervenants spécialisés) peuvent être abordées.

Vous pouvez aussi évoquer vos interventions hors établissement (piscine, temps périscolaire, cantine...).

L'attestation de compétences

Elle recueille les informations concernant l'emploi, les formations suivies, les diverses fiches d'activités, le référentiel de compétences complété par le tuteur.

Chaque page de cette attestation, paraphée par le salarié, devra être validée par le tuteur et par l'employeur (lycée Pierre Mendès France pour les personnels sous CUI-PEC). Le salarié conservera l'original et le tuteur une copie.

Exemple de rédaction d'une fiche d'activité

Accompagnement de Thomas, à titre individuel, en 5^{ème} au sein d'un dispositif ULIS

Les troubles moteurs que Thomas présente nécessitent que je l'aide dans les actes de la vie quotidienne comme l'habillage et le déplacement (ascenseur ou escalier), je veille à sa sécurité et dois être vigilante lors des risques de bousculades par exemple. En effet, ses difficultés motrices et son déficit visuel font qu'il a besoin d'une tierce personne pour s'installer en classe, sortir son matériel (ordinateur, classeurs, etc.). Je l'aide à mener son travail à son terme, à ranger ses affaires, à s'organiser.

Des adaptations sont alors mises en place afin qu'il soit le plus à l'aise et le plus autonome possible : je fais des agrandissements, fixe les feuilles sur la table de travail. Il m'arrive aussi de me servir de « caches » lorsque trop d'informations se trouvent sur le même support, ainsi Thomas se fatigue moins et se repère plus facilement. Je l'aide beaucoup oralement (le plus discrètement possible) car il peut se disperser rapidement, être moins attentif et je pense que cela le rassure car il est parfois difficile pour Thomas de rester concentré. Il sursaute facilement, est gêné par les bruits ou mouvements autour de lui, etc...

Ainsi, l'aide à la concentration et à la stimulation est une des fonctions principales de mon accompagnement, je dois également répéter, voire adapter en passant par le schéma ou la manipulation afin que cela soit plus concret (en mathématiques notamment). Enfin, je m'adapte aussi en fonction de sa fatigabilité et sa disponibilité dans les apprentissages, selon les moments de la journée ou en « prenant le relais ».

En production d'écrit, par exemple, je prends note du récit qu'il invente au brouillon, puis au moment de le faire au traitement de texte, je lui dicte, et, si nécessaire, je tape quelques phrases afin qu'il se repose. Mon rôle auprès de lui est aussi de l'encourager, le valoriser et favoriser son bien-être tout en lui faisant prendre conscience de ses difficultés et de ses limites.

Je l'accompagne sur le temps de repas. Je porte et débarrasse son plateau, tout en le laissant faire seul ce qu'il peut faire seul en autonomie. Je coupe les aliments, ôte les différents emballages. Sur la cour, je suis présente et lui rappelle, si besoin, les dangers liés aux risques de bousculades ou de chutes. Lors des sorties à l'extérieur du collège, je l'accompagne et l'aide à se repérer. Je dois donc être vigilante.

Thomas est un garçon respectueux des règles du collège, il semble bien les comprendre. Lorsqu'il hésite à faire quelque chose, qu'il doute, je le guide, lui explique la démarche à suivre et fournis les raisons pour qu'il comprenne bien. Par exemple, lorsqu'il a une demande particulière à faire ou des papiers destinés à la vie scolaire ou à l'administration. Je l'accompagne si c'est difficile ou s'il craint de ne pas être compris (Thomas a de grandes difficultés d'élocution).

Par rapport à sa relation aux autres élèves, je suis parfois intervenue lorsque des moqueries ou de réflexions l'avaient blessé. Il m'appartient alors de faire le lien, d'expliquer de façon simple cette « différence » lorsque je ressens une certaine gêne chez Thomas ou chez les autres élèves. Ma présence auprès de lui aussi est souvent source de questions, d'ambiguïtés auxquelles j'essaie de répondre le plus simplement possible. Thomas est un jeune garçon très sociable qui va vers les autres.

Toutefois, je me dois de rester vigilante car certains adolescents, conscients de son manque de maturité, s'en amusent, et Thomas ne s'en rend pas toujours compte tout de suite. Je profite alors du temps de midi, lors du repas, pour discuter de façon détendue, de ses préoccupations d'adolescent et des attitudes que l'on peut attendre de lui. On échange également au sujet de son avenir, de ses projets, etc.

Concernant son comportement, lorsqu'on lui faisait une remarque, Thomas avait tendance jusqu'ici à s'emporter facilement, à être excessif dans ses réactions, ce qui lui a parfois valu, les années scolaires précédentes, des avertissements. A force de dialogue et d'explications, il semble aujourd'hui avoir beaucoup progressé à ce sujet. Les échanges, la communication et la confiance sont donc indispensables, selon moi, dans mon travail.

Concernant le travail d'équipe, j'entretiens de très bonnes relations de travail avec l'enseignante spécialisée de la classe ainsi qu'avec l'AVSco. Nous nous concertons chaque jour et faisons le point régulièrement sur notre façon de travailler, les difficultés que l'on peut rencontrer, les divers projets.... La communication est donc omniprésente et nous permet d'avancer sereinement et de prendre le recul nécessaire concernant notre accompagnement auprès de ces jeunes. Chacune fait part de ses observations, de ses questionnements, donne son avis, propose des idées.

Même si chaque rôle est bien défini et semble bien assimilé par tous (élèves et adultes), il n'y a pas de « hiérarchie » mais c'est bien au contraire une unité qui caractérise notre « trio ». Chacun contribue au bon fonctionnement du dispositif avec son expérience, ses connaissances, sa personnalité, sa façon de travailler. C'est extrêmement enrichissant personnellement et professionnellement. En effet, je prends des initiatives facilement et tiens compte de l'avis de mes collègues, ce qui permet d'avancer et de prendre confiance en moi.

J'entretiens également des relations de travail avec les intervenants du SESSAD qui prennent Thomas en charge sur le temps scolaire. Par exemple, lorsqu'il semble fatigué physiquement, j'en fais part à la kinésithérapeute. Quand les adaptations sont nécessaires ou qu'un travail en informatique peut être repris individuellement, j'en parle à l'ergothérapeute. Enfin, des échanges réguliers ont lieu avec l'orthophoniste afin de comparer nos observations (notamment sur les confusions de sons). J'appuie souvent mes réflexions en lui donnant un double du travail réalisé en classe et en y précisant de quelle façon j'ai aidé Thomas. De même, celle-ci nous fait part de ses bilans et ses constats. Elle peut alors nous guider, nous conseiller afin de l'aider au mieux.